

— Secrétariat de la Conférence Régionale  
de la Santé et de l'Autonomie de Corse

— Suivi du dossier : Pole démocratie sanitaire

— Courriel : [ARS-CORSE-SECRETARIAT-CRSA@ars.sante.fr](mailto:ARS-CORSE-SECRETARIAT-CRSA@ars.sante.fr)

Téléphone : 04 95 51 99 66

—

**Avis de la commission permanente sur  
La fixation des objectifs pluri annuels d'admission en 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études  
médicales, maïeutique, pharmacie et odontologie**

**18 janvier 2022**

Le 18 janvier 2022, la commission permanente a été amenée à se prononcer sur la fixation des objectifs pluriannuels d'admission en 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales/ maïeutique /pharmacie /odontologie.

La commission a formulé les observations suivantes :

- Pouvoir bénéficier de données plus précises sur les capacités d'accueil au cours des années précédentes.
- Disposer d'une visibilité des accords signés entre l'université de Corse et les autres universités.
- Communication relative au taux de réussite en 1<sup>ère</sup> année.

**Par vote à main levée, la Commission permanente de la CRSA émet un avis favorable à l'unanimité sur les objectifs pluriannuels d'admission en 1<sup>er</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études de médecine, de maïeutique, de pharmacie et d'odontologie de l'université de Corse.**

La présidente,



Danielle ANTONINI

Destinataire | La directrice générale de l'ARS

Pour information | Avis public